

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1616

Société : Royal AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : KARIM MOHAMED

Date de naissance : 21/01/1953

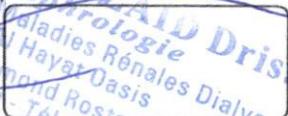
Adresse : LOT NASRIN N° 300 Hay NASRIN

Tél. 06 43 21 72 10

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Age:

Nature de la maladie :

ACCUEIL	
<input type="checkbox"/> conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
MUPRAS	
20 MAR 2003	

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.03.2023			800	INP NIRE:09114905 Professeur ZAIDI Néphrologie Centre de Maladies Rénale Professeur Dasic 20.03.2023
M. 03. 2023			500	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/03/23	507.00 DHS

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Dr JENANE MOHSSINE Spécialiste en Biologie Clinique Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux - Casablanca Gsm: 06 61 31 32 42</p>	2023-03-23	B330	528,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Venofer

100 mg/5ml

Solution injectable ou concentré pour solution à perfuser
Boîte de 5 ampoules de 5 ml



P.P.V:507,00DH

6118001 210152

Distribué par FMC Pharma Afrique
Jardin d'entreprise de la technopole de Nouaceur
Pharmacienne Responsable : Dr. Safaa MOUKHLIS
AMM N° : 323/17 DMP/21/NRQr

MALADIES RENALES DIALYSE AL HAYAT OASIS

Casablanca, le :

11-03-2023

N. Kaelim N° -



Professeur Zaid Driss

Néphrologie

Dialyse

507,00

1) Venofer 507,00



PHARMACIE H2O
Dr Ali BADRY
326, Lot. Nasreddine, 20000 CASABLANCA
Tél/Fax: 05 22 89 05 00
www.052205000.com

Centre de Maladies Rénaliennes et
Néphrologie
Professeur Zaid Driss
29, Rue Edmond Rostand
Casablanca - Maroc



CENTRE DE MALADIES RENALES DIALYSE
AL HAYAT OASIS

CASABLANCA

10/03/2023



INPE 091149005

Professeur Zaid Driss

Néphrologie

Dialyse

Mr KARIM MED

NFS + Pg

Ferritine

Centre de Maladies Rénale
AL HAYAT OASIS
Dr Zaid Driss
29 Rue Edmond Rostand, Casablanca - Tél : 05 22 77 99 50 - Fax : 05 22 25 95 45
Dr Mohamed El Aïdouzi (ex Rue Jenner)
Spécialiste en Biologie Clinique
Angle Mohamed El Aïdouzi (ex Rue Jenner)
et Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél : 05 22 25 95 45



Dr JENANE Mohsine

Spécialiste en biologie clinique

Diplômé de la faculté de médecine
et de pharmacie de Louvain Belgique

د. الجنان محسن

احياني اختصاصي في التحاليل الطبية

و البيولوجيا السريرية

خريج كلية الطب و الصيدلة بلوون بلجيكا

Urgences
24H - 7J/7

Dossier ouvert le : 10/03/23

Prélèvement reçu à 11:46

Edition du : 10/03/23 à : 14:00

Réf. : 23C285



Monsieur KARIM MOHAMED

DDN : 01/01/1953

Professeur DRISS ZAID

Page : 2/2

BIOCHIMIE

Normales

Antériorité

Ferritine ----- : **45,63** ng/ml
(Chimiluminescence CMIA / ARCHITECT ABBOTT)

Valeurs usuelles

Nouveau né	:	145,0	à	458,0
8 jours - 2 mois	:	52,0	à	421,0
3 mois - 10 ans	:	10,0	à	65,0
11 ans - 16 ans	:	12,0	à	150,0

Hommes				
18 - 30 ans	:	18,7	à	323,0
31 - 60 ans	:	16,4	à	293,9

Femmes				
En activité génitale:	:	6,9	à	282,5
Ménopausée	:	14,0	à	233,1

LABORATOIRE JENANE
Dr JENANE MOHSINE
Spécialiste en Biologie Clinique
26. Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner)
Rue des Hôpitaux - Casablanca
Gsm: 06 61 31 32 42

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
PROCRÉATION MEDICALEMENTE ASSISTÉE (FIV - ICSI - PRESERVATION DE LA FERTILITÉ)

N°26, Angle Rue Med El Fidouzi (Ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux, Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél.: 05 20 750 750 / 05 22 26 97 26 - Fax : 05 22 26 97 26 - E-mail : jenanelaboratoire@gmail.com

INPE : 093064533 - TP : 36341605 - IF : 50316904 - RC : 506765 - ICE : 002803827000030



Dossier ouvert le : 10/03/23
Prélèvement reçu à 11:46
Edition du : 10/03/23 à : 14:
Réf. : 23C285



**Urgences
24H - 7J/7**

د. الجنان محسن

إيجي اختصاصي في التحاليل الطبية
و البيولوجيا السريرية
خريج كلية الطب والصيدلة بلوون بلجيكا

Monsieur KARIM MOHAMED

DDN : 01/01/1953
Professeur DRISS ZAID

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales (Homme Adulte)	Antériorité
<u>GLOBULES ROUGES</u>				
Hématies -----:	4,58	M/mm ³	4,5 - 5,55	
Hémoglobine -----:	12,1	* g/100 ml	13 - 18	
Hématocrite -----:	38	%	38 - 52	
- V.G.M. -----:	83	µ ³	83 - 98	
- T.C.M.H. -----:	27	pg	27 - 32	
- C.C.M.H. -----:	32	g/100 ml	32 - 36	
<u>GLOBULES BLANCS</u>				
Numération des leucocytes -----:	7 410	/mm ³	4000 - 10000	
<u>Formule leucocytaire</u>				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	68,8	%	45 - 70	
Soit :	5 098	/mm ³	2000 - 7000	
Lymphocytes -----:	21,7	%	20 - 40	
Soit :	1 608	/mm ³	1800 - 2200	
Monocytes -----:	6,2	%	2 - 7	
Soit :	459	/mm ³	100 - 700	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	3,0	%	< 5	
Soit :	222	/mm ³	< 500	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,3	%	< 2	
Soit :	22	/mm ³	< 200	
<u>PLAQUETTES</u>				

150000 - 3500
LABORATOIRE JENANE MOHSINE
Dr JENANE Biologie clinique
Spécialiste en Biologie clinique
15, Angle Mohamed V et Fidouzil (ex Rue Jenner)
et Rue des Houillères - Casablanca
Gambetta 3132 42
Gambetta 3132 42

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
PROCRÉATION MEDICAMENTELLEMENT ASSISTÉE (FIV - ICSI - PRESERVATION DE LA FERTILITÉ)

N°26, Angle Rue Med El Fidouzi (Ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux, Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél. : 05 20 750 750 / 05 22 26 97 26 - Fax : 05 22 26 97 26 - E-mail : jenanelaboratoire@gmail.com

INPE : 093064533 - TP : 36341605 - IF : 50316904 - RC : 506765 - ICE : 002803827000030



Dr JENANE Mohsine

Spécialiste en biologie clinique

Diplômé de la faculté de médecine
et de pharmacie de Louvain Belgique

Urgences
24H - 7J/7

د. الجنان محسن

إحصائي اختصاصي في التحاليل الطبية

و البيولوجيا السريرية

خريج كلية الطب و الصيدلة بلوفرن بلجيكا

Casablanca le 10 mars 2023

Monsieur KARIM MOHAMED

Clinique Al Hayat Oasis Nephrologie

FACTURE N°	9689
------------	------

Analyses :	
Numération formule sanguine -----	B 80
Ferritine -----	B 250 Total : B 330
TOTAL DOSSIER	528,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Vingt Huit Dirhams

LABORATOIRE JENANE
Dr JENANE MOHSINE
Spécialiste en Biologie Clinique
3^e Angle Mohamed El Fidouzi (ex Rue Jenner)
3^e Rue des Hôpitaux - Casablanca
Tél: 05 20 750 750 / 05 22 26 97 26 - Fax : 05 22 26 97 26 - E-mail : jenanelaboratoire@gmail.com
N°26, Angle Rue Med El Fidouzi (Ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux, Quartier des Hôpitaux - Casablanca

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE
PROCRÉATION MEDICALEMENT ASSISTÉE (FIV - ICSI - PRESERVATION DE LA FERTILITÉ)

N°26, Angle Rue Med El Fidouzi (Ex Rue Jenner) et Rue des Hôpitaux, Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél.: 05 20 750 750 / 05 22 26 97 26 - Fax : 05 22 26 97 26 - E-mail : jenanelaboratoire@gmail.com

INPE : 093064533 - TP : 36341605 - IF : 50316904 - RC : 506765 - ICE : 002803827000030